



LETTRE OUVERTE

Santé des femmes au travail

Centre Hospitalier d'Abbeville

« La douleur ne doit jamais être une obligation de travailler. »

Madame la Directrice,

Chaque jour, les professionnelles de notre établissement accomplissent leurs missions avec engagement, professionnalisme et dévouement. Elles prennent soin des autres, parfois au détriment de leur propre santé.

Les menstruations incapacitantes, l'endométriose, l'adénomyose, le syndrome des ovaires polykystiques, mais également la périménopause et la ménopause peuvent entraîner des douleurs, une fatigue importante, des troubles du sommeil et des difficultés de concentration ayant un impact sur les conditions de travail.

Aujourd'hui, la Fonction publique hospitalière ne prévoit ni congé menstruel ni dispositif spécifique relatif à la ménopause. Toutefois, rien n'interdit à un établissement d'engager une réflexion ambitieuse, de favoriser le dialogue social et de développer des mesures de prévention et d'accompagnement.

À notre connaissance, aucun établissement de la Fonction publique hospitalière n'a officiellement engagé une démarche globale sur ces enjeux. Le Centre Hospitalier d'Abbeville pourrait devenir un établissement pionnier en ouvrant cette concertation.

SUD Santé sollicite l'ouverture rapide d'un groupe de travail réunissant la Direction, la médecine du travail, les représentants du personnel et les professionnels de prévention afin d'étudier toutes les pistes d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail des agentes concernées.

Parce que protéger celles et ceux qui soignent est une responsabilité collective.

Parce que l'égalité professionnelle passe aussi par la reconnaissance de la santé des femmes.

Parce que la douleur, la souffrance ou l'épuisement ne doivent jamais être une obligation de travailler.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.

Aurélien Coupel
Pour SUD Santé